***S07 – Information CSE aux salariés***

**De l’argent pour augmenter les salaires pas pour les actionnaires !**

**Pour nous les salaires c’est tous ensemble !**

La deuxième réunion salaire aura lieu le 22 février 2022, la CGT, comme vous, fait le constat de la réalité suivante : **nos salaires ne suffisent pas pour vivre**. Partant de ce constat, et fidèle à nos valeurs du tous ensemble, **qui fait suite à la demande des salariés,** nous avons proposé aux autres syndicats du site une action commune :

***Voici notre mail du 9 février 2022 à 15H34 :***

*"Chers Collègues,*

*Face à la situation particulière de l’augmentation générale des prix en France, de la faiblesse des salaires et des difficultés financières rencontrées par de plus en plus de salariés de Stellantis, la CGT du site de Sochaux propose une rencontre de toutes les Organisations Syndicales représentatives pour décider ensemble d’un mot d’ordre d’action unitaire pour l’augmentation générale du salaire de base. Il est nécessaire de peser tous ensemble dans les discussions salariales faces à Stellantis qui auront lieu le 22 février prochain. D’autre part dans nos discussions avec les salariés, nombreux souhaitent l’unité syndicale.*

*C’est pourquoi nous vous convions à une réunion le lundi 14 février 2022 à l’union locale d’Audincourt à 11H pour définir ensemble des modalités d’action à mettre en œuvre…"*

**Seule la CFDT a eu la correction de nous répondre. Les salariés sauront apprécier… Suite à la décision de leur bureau, la CFDT ne participera finalement pas à une action commune.**

**Intéressement/ participation**

**Les 400 euros nets que nous revendiquons compte pour la retraite, les caisses de la sécurité sociale et reste sur la paie tous les mois. Ce n’est pas le cas de la prime d’intéressement qui, en plus, est imposable pour les salariés. Cependant cette prime est une partie de notre dû car les bénéfices prévisibles de 2021 et la rentabilité de l’entreprise sont issus de notre travail.**

De 2015 à 2019, notre travail a rapporté **10 milliards d’euros de bénéfices au groupe PSA et en 2020 plus de 2 milliards d’euros** aux groupes PSA et FCA**.**

En 2020, dans les usines du groupe PSA du pays, le montant de la prime d’intéressement était, **en moyenne, de 2 700 euros nets** (supplément d’intéressement inclus).

La rentabilité des groupes PSA et FCA (Stellantis) pour 2021, n’a jamais été atteinte auparavant et sera à deux chiffres. Au premier semestre 2021, notre travail a rapporté **6 milliards d’euros de bénéfices** aux groupes PSA et FCA, **soit 3 fois plus que pour toute l’année 2020.**

**Pour l’année 2021, Stellantis devrait annoncer des bénéfices 5 fois plus importants qu’en 2020, il serait normal que le montant de** **l’intéressement 2021 soit lui aussi multiplié par 5 et soit de :**

**2 700 euros nets X 5 = 13 500 euros nets**

**Les travailleurs d’ISS ont eu mille fois raison de relever la tête**

Il y a deux semaines, **14 ouvriers embauchés en CDI d’ISS au Kitting du montage dans l’équipe de nuit ont fait grève de minuit à 04H20**. Leurs revendications légitimes ont porté sur l’incertitude du maintien de leur emploi avec Sochaux 2022, l’augmentation des salaires, aux problèmes des effets de protections individuelles non fournies en quantité suffisante (bouchons d’oreilles, chaussures de sécurité etc…) et le paiement des heures de grève.

Jusqu’à maintenant la direction d’ISS s’en est tenue à l’hypothétique promesse de reclassements sur quelques postes ici et à Mulhouse. En revanche elle a concédé le paiement des heures de grève et satisfait une partie des autres besoins notamment pour les chaussures de sécurité.

La CGT du Site de Sochaux a apporté son soutien à ces salariés. Leurs revendications rejoignent l’intérêt des salariés des autres sous-traitants, intérimaires inclus, dont l’emploi est aussi menacé. **En posant les outils, ils ont commencé à se faire respecter, c’est un encouragement pour tous les salariés des autres sous-traitants et si tout n’est pas réglé, c’est à juste titre qu’ils ont décidé de rester vigilants.**

**400** € d’augmentation, c’est possible et nécessaire !

**La CGT vous fait la démonstration que cela ne coûterait presque rien à STELLANTIS d’augmenter ses salariés en France et que ceci n’est pas du tout déraisonné comme voudraient nous le faire croire certains**

Sur le prix 2021 d’une 308 de base, **augmenter les salaires de 400€ net** (512€ Brut), ne représenterait que **0,35% du prix du véhicule**.

Si l’on augmente tous les salaires de 400€ Net par mois aux 40.000 salariés en France du groupe, cela représente :

* 40 000 salariés X 512€ brut (400€ net) x1,45 (cotisations patronales) x 13 mois = **386 048 000 millions d’€**

Divisés par 4 500 000 de voitures vendues

= **85,79€** par voiture produite**308** de base prix client **octobre 2021**

**24.800€**

*Si on faisait le calcul avec les* ***6 milliards de bénéfice net au 1er semestre 2021****, les 386 millions d’augmentation de salaires pour l’ensemble des 40.000 salariés en France ne représenteraient que 6,43% des bénéfices du 1er semestre.*

*Il resterait encore 5,6 milliards pour les investissements et les actionnaires ! Sur l’année 2021,* ***Stellantis vise 12 milliards de bénéfice...***

***Une revendication, ni démagogique, ni déraisonnée !***